



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale

**Grand Est**

**Information de la Mission régionale  
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est  
sur le dossier projet Aménagement Foncier Agricole, forestier et Environnemental à  
Charmois devant Bruyères (88)**

**n° portail pétitionnaire : n° 013555 / AP**

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de **projet Aménagement Foncier Agricole, forestier et Environnemental à Charmois devant Bruyères (88)**, reçu le 28/02/2026.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 29/04/2026

Pour la Mission régionale  
d'autorité environnementale,  
le président,

Jérôme GIURICI

